



Demande d'expédition ou de retrait de diplôme obtenu dans l'Académie de La Réunion

Informations sur l'identité du candidat			
Titre :	<input type="text"/>		
NOM :	<input type="text"/>		
Prénom(s):	<input type="text"/>		
Date de naissance :	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>
Lieu de naissance :	<input type="text"/>		

Coordonnées personnelles	
Adresse :	<input type="text"/>
Code Postal :	<input type="text"/>
Commune :	<input type="text"/>
Téléphone :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>

Informations sur le diplôme	
Examen :	<input type="text"/>
Série :	<input type="text"/>
Spécialité :	<input type="text"/>
Année d'obtention :	<input type="text"/>
Statut :	<input type="text"/>
Etablissement :	<input type="text"/>

Modalité de retrait	
Les diplômes des examens professionnels sont exclusivement expédiés par courrier en recommandé avec AR, pas de rdv possible : BEP, CAP, MC3, BCP, BP, MC4	
<input type="text"/>	

Ce document dûment complété, daté, signé devra être accompagné :

- d'une copie de la pièce d'identité (recto et verso) OU d'une copie du passeport du candidat
- d'une enveloppe (26cm X 30cm) libellée aux NOM, Prénom et adresse du candidat et affranchie au tarif « Recommandé avec accusé de réception » (Si envoi par courrier en recommandé avec AR)

Et transmis par courrier à l'adresse suivante :

Rectorat de La Réunion
Division des examens et concours
24, avenue Georges Brassens – CS 71003
97743 SAINT-DENIS CEDEX 9

Fait à , le

Signature